



La lutte régionale contre les mouches des fruits en Afrique subsaharienne

Lettre d'information 2009

N° 1, juin 2009

Editorial

Le FANDC et la CEDEAO co-organiseront une conférence des bailleurs de fonds sur la mouche des fruits les 29 et 30 septembre 2009 à Bamako (Mali).

Pour préparer la conférence, le FANDC (Fonds pour l'Application des Normes et le Développement du Commerce) s'est joint à la Banque Mondiale et à la Commission Européenne pour financer un complément à l'étude CE, actuellement réalisé par le COLEACP. Ce travail du COLEACP, qui est effectué en juin et juillet 2009, débouchera sur un document de projet complet, accompagné d'un budget pour la lutte contre la mouche des fruits en Afrique de l'Ouest. Ce travail prendra également en compte tous les efforts en cours que déploie la CEDEAO pour mettre en place sa politique agricole régionale (ECOWAP), notamment par l'inclusion du thème du contrôle de la mouche des fruits dans ses programmes d'investissement agricole nationaux et régional.

En raison de l'ampleur des consultations actuellement menées dans chaque pays avec des scientifiques, des experts en mouches des fruits et des bailleurs de fonds, la conférence des bailleurs prévoit de (i) confirmer le consensus de Bamako, (ii) passer en revue les résultats de l'étude

du COLEACP et (iii) devenir la plateforme où s'assurer de l'intérêt des bailleurs à financer la mise en œuvre du plan d'action visant à contrôler les mouches des fruits aux niveaux régional, national et local.

A partir de juin 2009, le « Standards and Trade Development Facility » (FANDC) a accepté de financer la publication d'une lettre électronique consacrée à la lutte contre les mouches des fruits en Afrique subsaharienne. Cette activité, qui s'étalera sur deux ans, prolongera l'action menée jusqu'ici par le COLEACP en collaboration avec le CIRAD grâce au financement de la Coopération Française. Comme auparavant, le COLEACP publiera cette lettre électronique et continuera à promouvoir l'intérêt de coordonner les activités visant à limiter les dommages infligés aux cultures par les mouches phytophages en Afrique subsaharienne.



Panos Antonakakis
Economic Affairs Officer
Organisation Mondiale du Commerce
Développement/Division de l'Agriculture et des produits de base
www.integratedframework.org
www.standardsfacility.org

Sommaire :

- Editorial
- Interceptions de mangues d'Afrique à l'entrée de l'UE pour cause de mouches des fruits (Tephritidae)
- Des nouvelles du Projet Régional de lutte contre les mouches des fruits en Afrique de l'Ouest.
- Témoignage
- Plantes-hôte des mouches des fruits en Tanzanie centrale
- *B. invadens* identifiée pour la première fois au Burundi

Retrouvez tous les numéros de la lettre d'information sur www.coleacp.org

Le Fonds pour l'Application des Normes et le Développement du Commerce (FANDC) est un programme global de renforcement des capacités et de coopération technique. Ses objectifs stratégiques sont de :

- accompagner les pays en développement pour accroître leur expertise et leur capacité d'analyse et de mise en œuvre des normes sanitaires et phytosanitaires (SPS), améliorer leur situation en matière de santé humaine, animale et des plantes pour augmenter leurs chances de gagner et conserver leur accès aux marchés ; à cette fin, le FANDC dispose de moyens de financement limités pour le développement et la mise en œuvre de projets SPS ;

- agir en tant que moyen de sensibilisation à l'importance croissante des problématiques SPS et au besoin de coordination des acteurs de la coopération technique, de mobilisation de fonds, d'échange d'expérience et de dissémination de bonnes pratiques à mettre en place dans les programmes de coopération technique en matière SPS.

Pour en savoir plus sur le FANDC et ses activités : www.standardsfacility.org

Cette lettre du COLEACP et du CIRAD est destinée à l'information de tous les opérateurs publics et privés concernés par la problématique des mouches phytophages en Afrique. En contribuant à la coordination des initiatives, elle vise à apporter aux filières agricoles des solutions fondées scientifiquement et économiquement. Elle est publiée avec l'assistance de l'OMC/FANDC.

Interceptions de mangues d'Afrique à l'entrée de l'UE pour cause de mouches des fruits (Tephritidae)

Le rythme des interceptions de mangues dans l'UE a chuté de plus de la moitié en 2008 par rapport à l'année précédente : 21 interceptions, contre 54 en 2007 et 36 en 2006. Les résultats partiels à fin mai 2009 frôlent cependant déjà le total annuel de 2008.

70% des interceptions sont effectuées à l'entrée sur le territoire français, contre 98% en 2007. Les Pays-Bas et la Grande Bretagne ont intercepté chacun 14% des lots infestés en 2008.

Les saisies de mangues concernent particulièrement le Mali et le Burkina Faso en Afrique de l'Ouest, de même que le Cameroun en Afrique centrale. Pour deux de ces pays, leur nombre est réduit au tiers de ce qu'il était en 2007.

Il faut se garder de croire trop vite à un recul de l'infestation du continent africain par les mouches phytophages ; ce serait bien illusoire au regard des faibles moyens de prévention et de contrôle actuellement disponibles sur le terrain. Mieux vaut relier le meilleur résultat de 2008 à l'intensification de la sélection de fruits sains, sans piqûre d'insecte, aux stades de la récolte et du conditionnement, avec le raccourcissement parallèle de la période d'exportation. La perte économique reste cependant entière pour les producteurs africains ; ils se retrouvent avec moins de fruits vendables, sur une plus courte période, et plus de fruits infestés dont se débarrasser devient problématique.

Catherine Guichard

Délégué Général du COLEACP

Il faut se garder de croire à un recul de l'infestation...

Interceptions de lots de mangues infestées par les mouches de fruits, en provenance d'Afrique

Cause: TEPHRITIDAE	Interceptions Mangues 2007			Interceptions Mangues 2008			Interceptions Mangues 2009* (à fin mai)		
	Nombre	Pays d'entrée	Période	Nombre	Pays d'entrée	Période	Nombre	Pays d'entrée	Période
Afrique de l'Ouest									
Burkina Faso	3	FRA	avril-juin	4	FRA	mars à mai	5	FRA	avril, mai
Côte d'Ivoire							1	FRA	mai
Gambie				1	GBR	juillet			
Ghana	1	GER	mai				1	NDL	mai
Guinée				1	FRA	juin			
Mali	14	FRA	mai à juillet	5	FRA(3) NDL(2)	mai à juillet	5	FRA	mars à mai
Sénégal	15	FRA	juillet à septembre	2	FRA(1) NDL(1)	juillet à août			
S/total AO	33			13			12		
Afrique du Centre									
Cameroun	17	FRA	mars à juin	5	FRA	mai à novembre	6	FRA	février à mai
Rép. Centrafricaine	1	FRA	avril						
S/total AC	18			5			6		
Afrique de l'Est									
Kenya	2	FRA	mai à juin	3	FRA(1) GBR(2)	février, octobre	1	FRA	Février
Egypte	1	FRA	août						
S/total AE	3			3			1		
TOTAL AFRIQUE	54			21			19		

Si vous souhaitez résilier votre abonnement à la lettre d'information, merci d'adresser votre demande à :

documentation@coleacp.org

Des nouvelles du Projet Régional de lutte contre les mouches des fruits en Afrique de l'Ouest.

Dès les premières lettres d'information sur la lutte régionale contre les mouches des F&L en Afrique de l'Ouest, plusieurs initiatives de recherche et d'action sur le terrain ont été décrites pour faciliter l'information du plus grand nombre d'opérateurs soucieux des ravages causés par les mouches des fruits, et la communication entre les structures responsables de ces actions. La volonté de renforcer les recherches et d'en déployer les premiers résultats sur le terrain est à l'origine de montages financiers et institutionnels pour établir des projets au bénéfice de l'Afrique de l'Ouest.

C'est ainsi que la Banque Mondiale et l'Organisation Mondiale du Commerce (sur des fonds de l'Union Européenne) ont pu cofinancer un Projet Régional de Lutte Contre la Mouche des Fruits en Afrique de l'Ouest, dont la mise en œuvre a été confiée au CIRAD à travers sa délégation du Bénin située dans les locaux de l'ADRAO. Le coordonnateur régional en est le Dr. Jean-François Vayssières basé à Cotonou, et le responsable de gestion de ce projet est M. Rémy Hugon, basé au siège du CIRAD à Montpellier.

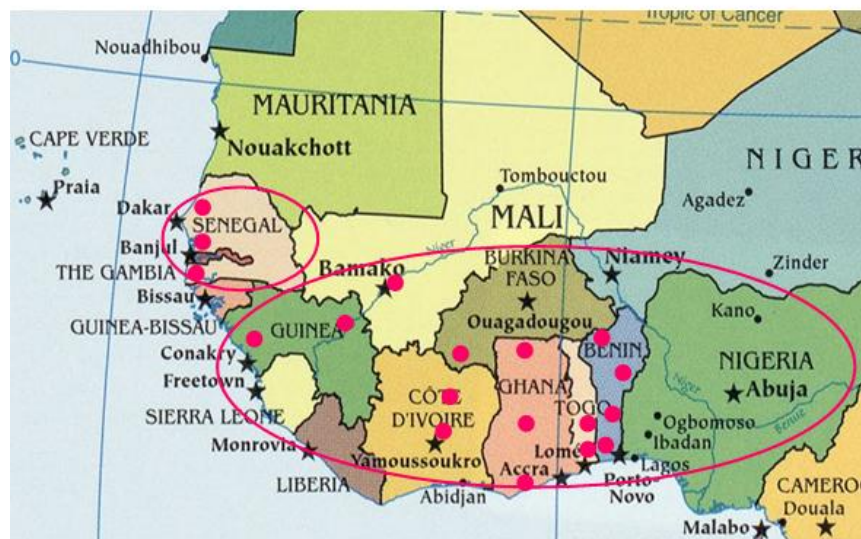
Ce projet développe, pour la 2ème année consécutive, un programme d'actions pilotes dans huit pays (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée, Mali, Sénégal et Togo) dont l'objec-



tif principal est de tester en milieu réel (vergers pilotes dans 15 zones agro-écologiques de la sous région cf. carte ci-dessous) les techniques de piégeage et de détection, et de propager des méthodologies de lutte contre les mouches des fruits en formant les associations de producteurs à ces méthodes.

Le Projet Régional a mis sur pied un réseau de points focaux, qui sont les relais du projet dans chaque pays, et sur lesquels s'appuient sa démarche et ses interventions. Ces points focaux connaissent bien le contexte «mouche des fruits» de chaque pays, et animent un réseau des acteurs impliqués, aussi bien publics que privés. Ce réseau est une source d'information fiable et accessible pour tout ce qui a trait à la situation des mouches des fruits dans la région. C'est ainsi qu'il apporte son appui à l'enquête complémentaire du COLEACP actuellement en cours dans les huit pays d'Afrique de l'Ouest originellement couverts par l'étude Italtrend en vue de la mise en place d'un Plan régional de lutte contre les mouches des fruits (cf. Lettre /juillet 2007).

Synthèse réalisée par Rémy Hugon
Cirad

Carte des zones de production fruitière (manguiers et agrumes) et des zones agro-écologiques où sont positionnés les vergers-pilote du projet WAFFI



 Zones de production fruitière (Mangue et agrume) en Afrique de l'Ouest
 Régions agro-écologique où sont positionnés les vergers pilotes du projet WAFFI

WAFFI = West African
Fruit Fly Initiative

Témoignage...

Un lecteur de la lettre d'information témoigne de son intérêt et de l'implication de l'Université de Bamako pour la mouche *B. invadens* :
« Nos travaux de recherche portent sur la dynamique des populations des mouches de fruits. Nous faisons des suivis sur le terrain avec le système du piégeage. Nous faisons aussi des mesures de facteurs physiques (pluviométrie, températures: mini-maxi, humidité relative) pour voir un possible rapport entre l'évolution de ces populations et ces facteurs climatiques. Nous comptons effectuer des élevages au laboratoire, mais sommes pour le moment à la recherche d'équipement de laboratoire. En plus nous devrions mener des essais de lutte au laboratoire, puis très prochainement nous transporter sur le terrain. Je suis personnellement inscrit en Thèse de Doctorat sur l'étude de la biologie de *Bactrocera invadens* au Mali. Comme vous le savez c'est une espèce récemment introduite en Afrique et signalée au Mali en 2005 pour la première fois, mais qui ne fait pas l'objet d'étude précise sur place. J'échange des informations avec le Dr J.-F. Vayssières (CIRAD au Bénin) et le prof. Serge Quilici à l'île de la Réunion qui sera mon co-directeur de Thèse »

KEITA Youssouf Faya - Assistant Entomologie Agricole - Université de Bamako - Mali
founefaya@yahoo.fr

Plantes-hôtes des mouches des fruits en Tanzanie centrale.

Une étude menée sur deux ans (octobre 2004/octobre 2006) a porté sur l'observation de 48 plantes supposées être des hôtes potentiels de mouches des fruits (Diptera, Tephrites). Il est apparu que *Bactrocera invadens* était l'espèce dominante, tant en nombre de plantes infestées que de taux d'infestation (nombre de mouches émergentes par unité de poids de plante). Huit nouveaux fruits ont été identifiés comme plantes-hôtes de *B. invadens*. En comparaison, l'infestation par les espèces locales (*Ceratitis capitata* et *C. cosyra*) s'est avérée nettement moindre.

Au niveau des fruits d'importance commerciale, les plus fortes attaques ont concerné les mangues et les goyaves. Les agrumes et les avocats ont été moins attaqués, s'avérant être des plantes-hôtes moins attractives pour les mouches des fruits étudiées dans cette région. La large gamme et l'abondance des espèces fruitières offre toute l'année à *B. invadens* la possibilité de se reproduire.

Extraits de l'étude menée par [Mwatawala MW](#), [De Meyer M](#), [Makundi RH](#), [Maerere AP](#).

Department of Crop Science and Production, Sokoine University of Agriculture, Morogoro, Tanzanie



Bactrocera invadens identifiée pour la première fois au Burundi

Fin novembre 2008, un spécimen de mouche qui s'est avéré être de l'espèce *Bactrocera invadens* a été capturé à l'Institut National pour l'Environnement et la Conservation de la Nature (INECN) de Bujumbura. Confirmation a été obtenue peu après quand des mangues récoltées dans un verger de Bujumbura ont produit des pupes, toutes de l'espèce *B. invadens*. C'est la première présence décelée de ce type de mouche invasive au Burundi. Des études ont été diligentées pour déterminer sa distribution sur le territoire et l'importance des dégâts causés aux fruits d'importance commerciale que sont, en particulier, les agrumes et les papayes. L'Institut des Sciences Agronomiques du Burundi (ISABU) coordonne ces études et souhaite recevoir des informations sur les méthodes actuelles de contrôle de *Bactrocera invadens*.

Contactez M. Evariste NKUBAYE : nkubayiste@yahoo.fr

Source : Bob Copeland - hunteriazeylanica@yahoo.com

www.tephritid.org

Ce document a été réalisé avec
l'assistance financière de :



www.standardsfacility.org

Participez à la lettre d'information

Enrichissez la lettre d'information et partagez votre expérience en nous adressant vos contributions. Pour cela, communiquez-nous votre texte (environ 200 mots) accompagné d'une illustration (photo ou graphique) avant le 15 de chaque mois. Votre article paraîtra dans le numéro suivant. Merci d'adresser vos contributions à :

COLEACP

Comité de Liaison Europe- Afrique- Caraïbes- Pacifique

5, rue de la Corderie - Centra 342
94586 Rungis Cedex - France

Tél. 33 (0)1 41 80 02 10 - www.coleacp.org

Contact : Catherine Guichard - catherine.guichard@coleacp.org

CIRAD

Centre de coopération internationale en recherche
agronomique pour le développement

TA B-DIR/PS3 - Boulevard de la Lironde
34398 Montpellier Cedex 5 - France
Tél (33) (0)4 67 61 55 77 - www.cirad.fr
Contact : Rémy Hugon - remy.hugon@cirad.fr